

DIVISION de l'ESCOMPTE
& des RENSEIGNEMENTS

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1884

COMPTE RENDU

DES

Opérations de l'Exercice 1883

PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME DES IMPRIMERIES RÉUNIES

MOTTEROZ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

Rue du Four, 54 bis

ÉTABLISSEMENT C

1884

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1884

COMPTE RENDU

DES

Opérations de l'Exercice 1883

PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME DES IMPRIMERIES RÉUNIES

MOTTEROZ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

Rue du Four, 54 bis

ÉTABLISSEMENT C

1884

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. HENTSCH (Ed^e), ✱,
Banquier, de la maison Hentsch, Lutscher et C^e.

ADMINISTRATEURS

MM. BAUDELLOT, O. ✱, négociant, ancien président du Tribunal de commerce.	MM. LAVEISSIÈRE (Émile), ✱, négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.
BERARD (Edouard), ✱.	MASSON (G.), ✱, négociant.
BRASSAC, ✱, ancien négociant.	PRÉVOST, ✱, ancien négociant.
CHRISTOFLE (Paul) O. ✱, de la maison P. Christofle et C ^e .	SIEGFRIED (Jacques), ✱, banquier.
GIBERT.	TALAMON, ✱, négociant.
GILLET fils aîné, ✱, banquier.	TEISSONNIÈRE, ✱, négociant, ancien vice-président de la Chambre de commerce de Paris.
GIROD (G.), C. ✱, banquier, de la maison André, Girod et C ^e .	THOMAS, ✱, négociant.

CENSEURS

MM. BERTHIER, O. ✱, ancien président du Tribunal de commerce.
DAGUIN, O. ✱, ancien président du Tribunal de commerce.
FORGET, ✱, ancien juge au Tribunal de commerce.

DIRECTION

MM. DENFERT-ROCHEREAU, ✱, directeur.

BISSON }
RENAUD } sous-directeurs.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM. Allez,	quincaillerie.	MM. Guibal,	caoutchouc.
Badoulleau Le Villain,	commission.	Hachette,	librairie.
Bapsl,	bijouterie.	Halphen,	bijouterie.
Barbet-Massin,	tissus de coton.	Hartog,	boutons.
Barbier fils,	bois de construction.	Hervieu,	métaux.
Berson,	laines.	Hoskier,	banquier.
Blanc,	vins en gros.	Hurez,	entrep.-constructeur.
Boudin,	mercerie.	Jumelle,	cuirs.
Boutet,	vins en gros.	Leclerc,	bois de charpentes.
Carnaud,	produits métallurgiques.	Leduc,	chapeaux de paille.
Célérier,	vins en gros.	Lombart,	chocolatier.
Chambron,	bois de charpentes.	Loussel,	mercerie.
Claudon,	eaux-de-vie en gros.	Marchand fils,	fers.
Cousté,	travaux publics.	Marclhacy,	soieries.
Couvreur,	verrerie.	Margueritte-Lucy,	mousselines.
De Clermont,	chapellerie.	Martinet,	imprimeur-libraire.
Deséglise,	brosserie.	Messener fils,	papiers peints.
Devès,	draps.	Moinery,	denrées coloniales.
Dumaine,	librairie.	Mourceau,	tissus.
Dupuis-Pulois,	rouennerie.	Nizerolles,	bois et charbons.
Durand (Henri),	cuirs.	Ouvré,	bois de charpentes.
De l'Escaille,	laines.	Pillivuyt,	porcelaines.
Eschger,	métaux.	Planche,	chales.
Evette fils,	charbons.	Poirrier,	produits chimiques.
Farcot,	machines.	Poussiellgue-Rusand,	bronzes et orfèvrerie.
Fontenay,	bijouterie.	Rougelot,	bois à brûler.
Fouinat,	ardoises, tuiles, briques.	Salmon,	fers.
Gallet,	raffineur.	Suilliot,	produits chimiques.
Gautier,	taillanderie.	Wolf,	papiers en gros.
Giraudeau (Alfred),	tissus imprimés.	Wolf (Auguste),	fabricant de pianos.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1883

NOMINATIONS

Pour suivre l'ordre adopté dans nos Rapports annuels, nous commencerons, Messieurs, par vous faire connaître les noms des Membres de votre Conseil et de votre Comité de censure dont les pouvoirs arrivent à leur terme.

Les Administrateurs sortants sont : MM. Christofle, Teissonnière et Thomas.

Le Censeur sortant est M. Daguin.

Vous aurez, soit à les remplacer, soit à renouveler leur mandat.

Nous vous rappelons, qu'aux termes de l'article 19 des Statuts, ils sont rééligibles.

OPÉRATIONS PENDANT L'EXERCICE 1883

Nos opérations pendant l'Exercice se sont élevées dans leur ensemble à Fr. 8.940.168.294 29

Se décomposant comme suit :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements	1.530.560.034 45
Escompte des valeurs sur l'Étranger.	220.509.926 71
Montant de nos escomptes réunis. Fr.	1.751.069.961 16
Effets remis à l'encaissement.	45.458.176 76
Effets remis par les Agences.	290.520.439 13
Avances sur effets publics et acceptations.	216.008.237 66
Opérations diverses, souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers.	2.412.759.389 47
Opérations des Agences dans les colonies françaises et à l'étranger.	3.560.965.441 »
Opérations des Agences en France	663.386.649 11
TOTAL ÉGAL Fr.	8.940.168.294 29

CAISSE

Le mouvement de la Caisse pendant l'Exercice a été :

Au Crédit, de.	Fr. 3.294.086.948 44
Au Débit, de.	3.291.966.121 30
ENSEMBLE.	Fr. 6.586.053.069 74

La moyenne du mouvement général par mois a été de.	Fr. 548.837.755 81
Celle des paiements de	274.507.245 70

PORTEFEUILLE

Le solde de notre Portefeuille, au 31 décembre 1882, comprenait :

	113.145	Effets montant à Fr.	97.932.256 06
Il est entré du			
1 ^{er} janvier au 31			
décembre 1883.	2.722.872	Effets montant à	2.087.156.607 80
ENSEMBLE.	2.836.017	Effets montant à Fr.	2.185.088.863 86
A reporter	2.836.017	A reporter . Fr.	2.185.088.863 86

<i>Report.</i>	2.836.017	<i>Report.</i> . . . Fr.	2.185.088.863 86
Il est sorti pendant la même période.			
	2.720.991	Effets montant à Fr.	2.082.841.137 52
Le solde de notre Portefeuille au 31 décembre 1883 était de.			
	115.026	Effets montant à Fr.	102.247.726 34

Les Effets qui figurent à l'entrée du Portefeuille se subdivisent de la manière suivante :

Valeurs sur Paris.	649.387	Effets pour . . . Fr.	1.015.403.435 56
Valeurs sur les départements.	2.019.194	— —	851.135.214 78
Valeurs sur l'Étranger.	54.291	— —	220.617.957 46
Ensemble, comme ci-dessus.	2.722.872	Effets pour. . . Fr.	2.087.156.607 80

COMPTES D'ESPÈCES

Le solde de nos comptes d'espèces était, au 31 décembre 1882, de	Fr.	87.694.371 58
<i>A reporter.</i> . . . Fr.		87.694.371 58

<i>Report.</i> . . . Fr.	87.694.371 58
Il nous a été déposé du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1883.	762.223.587 »
ENSEMBLE. Fr.	849.917.958 58
sur lesquels nous avons remboursé.	757.036.389 60
faisant ressortir, au 31 décembre 1883, un solde de. Fr.	92.881.568 98

CONTENTIEUX DE L'ANNÉE 1883

Le montant des Effets et Créances tombés en souffrance du 1^{er} janvier au 31 décembre a été de :

Pour le premier semestre. . . . Fr.	215.953 25
Pour le second semestre.	150.060 70
	366.013 95

Les rentrées effectuées pendant l'Exercice sur ces mêmes créances se sont élevées :

Pour le premier semestre, à . . . Fr.	100.792 58
Pour le second semestre, à	50.944 47
	151.737 05
RESTE. Fr.	214.276 90

Ces 214.276 fr. 90 c. ont été amortis, par le débit du compte de Profits et Pertes, comme suit :

Pour le premier semestre	Fr. 115.160 67
Pour le deuxième semestre	99 116 23
TOTAL ÉGAL.	Fr. <u>214.276 90</u>

Les rentrées sur créances amorties des Exercices précédents se sont élevées :

Pour le premier semestre à	Fr. 52.318 73
Pour le deuxième semestre à	47.175 47
TOTAL POUR L'EXERCICE COURANT.	Fr. <u>99.494 20</u>

OPÉRATIONS DIVERSES. — SOUSCRIPTIONS.

VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS POUR LE

COMPTE DE TIERS

Ces opérations ont porté sur un chiffre de. . Fr. 2.412.759.389 47

SERVICES EXTÉRIEURS

Ces services comprennent les opérations :

- de nos Agences hors d'Europe,
- de l'Agence de Londres,
- les Comptes de l'Administration Centrale avec Londres,
- les Comptes courants de l'Étranger,
- le Portefeuille étranger.

Les opérations des Agences hors d'Europe se sont élevées à Fr. 3.560.965.441 »

Transactions sur place. Fr. 3.214.159.617 »

Tirages sur France et l'Étranger. 346.805.824 »

TOTAL ÉGAL. Fr. 3.560.965 441 »

Les Profits et Pertes de nos services extérieurs s'élèvent dans leur ensemble :

Pour le premier semestre, à Fr. 2.105.001 65

Pour le second semestre, à 2.450.716 47

TOTAL. Fr. 4.555.718 12

AGENCES EN FRANCE

Nos trois Agences de Lyon, Marseille et Nantes, sont comprises cette année dans le mouvement général de nos comptes pour. Fr. 663.386.649 11

Savoir :

Transactions sur place. Fr. 603.153.111 12

Tirages sur la Caisse centrale et l'Étranger 60.233.537 99

TOTAL ÉGAL Fr. 663.386.649 11

Elles nous ont donné, pendant l'Exercice, les bénéfices nets ci-après :

Premier semestre Fr. 510.601 02

Second semestre 484.120 27

TOTAL. Fr. 994.721 29

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Espèces en caisse et à la Banque.	5.434.320 85	Capital.	80.000.000 »
Portefeuille.	102.247.726 34	Réserve statutaire.	20.000.000 »
Agences en France, à Londres, hors d'Europe	31.487.175 01	Comptes d'espèces.	92.881.568 98
Avances sur effets publics.	25.472.411 89	Effets remis à l'encaissement.	4.583.358 42
Comptes courants.	176.476.343 20	Comptes courants.	104.266.102 51
Immeubles.	5.586.672 27	Acceptations et effets à payer.	32.539.442 35
		Coupons divers à payer.	7.714.531 49
		Récompte du Portefeuille.	248.629 »
		Profits et Pertes.	4.491.016 81
	<u>346.724.649 56</u>		<u>346.724.649 56</u>

PROFITS ET PERTES

Compte des Profits et Pertes du 1^{er} Semestre 1883

CRÉDIT		DÉBIT	
Solde au 31 Décembre 1882 {	Récompte du Portefeuille 351.041 85	Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses {	Sur les Récomptes à la Banque et sur place 884.007 92
	Bénéfices reportés à nouveau 40.148 14		Sur les Comptes courants et Agences en France 1.251.629 10
	Sur les Effets remis à l'escompte et à l'encaissement 1.507.121 97		Sur les Comptes courants et Agences à l'Étranger. 313.434 69
	Sur les Comptes courants et Agences en France 2.009.433 87		Sur les Opérations diverses et le Contentieux. 324.990 47
	Sur les Comptes courants et Agences à l'Étranger. 2.418.436 34		Frais généraux 1.530.265 10
	Sur les Opérations diverses 1.568.079 03		Récompte du Portefeuille 354.811 65
			BÉNÉFICE NET AU 30 JUIN 1883. <u>3.205.122 27</u>

Compte des Profits et Pertes du 2^{me} Semestre 1883

CRÉDIT		DÉBIT	
Solde au 30 Juin 1883 {	Récompte du Portefeuille 354.811 65	Intérêts, Changes, Commissions et Pertes diverses {	Sur les Récomptes à la Banque et sur place 1.420.840 62
	Bénéfices reportés à nouveau 5.122 27		Sur les Comptes courants et Agences en France. 1.184.740 39
	Sur les Effets remis à l'escompte et à l'encaissement 1.674.652 90		Sur les Comptes courants et Agences à l'Étranger 324.412 85
	Sur les Comptes courants et Agences en France 2.034.655 92		Sur les Opérations diverses et le Contentieux 451.547 96
	Sur les Comptes courants et Agences à l'Étranger 2.775.129 32		Frais généraux. 1.736.990 19
	Sur les Opérations diverses 2.713.805 76		Récompte du Portefeuille. 248.629 »
			BÉNÉFICE NET AU 31 DÉCEMBRE 1883 <u>4.491.016 81</u>

Au moyen des résultats du premier semestre, vous avez touché, le 1^{er} août dernier, à valoir sur le dividende de l'Exercice 1883, 20 francs par action, soit sur 160,000 actions, 3,200,000 francs.

Le compte de Profits et Pertes du 2^e semestre se solde par un bénéfice net de 4,491,016 fr. 81 sur la répartition duquel vous avez à statuer.

Nous vous proposons d'attribuer aux Actions, pour complément du dividende de l'Exercice 1883, 28 francs par action, ce qui portera le dividende à 48 francs, laissant ainsi disponible un solde de 11.016 fr. 81 à reporter à nouveau.

Si vous adoptez notre proposition, les 28 francs formant le complément du dividende de l'Exercice 1883 seront payés à la caisse du Comptoir, à partir de demain, 1^{er} février.

Si vous comparez, Messieurs, les chiffres de ce compte rendu avec ceux du précédent Exercice, vous remarquerez que les opérations de l'année 1883, dans leur ensemble, présentent une diminution de près d'un milliard.

En effet, les opérations de l'Exercice 1882 se chiffraient par	Fr. 9.881.675.526 92
landis que celles de l'année 1883 ne s'élèvent qu'à	8.940.118.294 29
soit une différence en faveur de l'Exercice précédent de	Fr. 941.557.232 63

Et si vous poussez plus loin cette comparaison, vous constaterez qu'elle porte presque exclusivement sur le chapitre qui figure dans nos comptes sous la rubrique :

« Opérations diverses, souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers. »

En effet, ce chapitre figurait dans le précédent Exercice pour	Fr. 3.326.328.764 07
alors que dans l'Exercice dont nous venons vous rendre compte, il ne présente que	2.412.759.389 47
Différence en moins	Fr. 913.569.374 60

dont voici l'explication :

C'est dans le chapitre « Opérations diverses, souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers » que sont groupés les mouvements de fonds auxquels donnent lieu les souscriptions publiques, les émissions pour compte de syndicats ; or, cette année, les seules opérations de cette nature, auxquelles nous avons participé, sont les Emprunts du Crédit Foncier de France et de la Compagnie Interocéanique du Canal de Panama.

La crise financière qui sévit depuis un certain temps a momentanément suspendu les appels aux capitaux qui se pratiquaient auparavant sur une vaste échelle, et vous trouverez dans ce fait la cause de la diminution que présente l'ensemble de nos opérations, diminution qui, nous le répétons, est plus apparente que réelle, car elle porte sur un chapitre qui n'est en réalité qu'un compte d'ordre.

Par contre, malgré le ralentissement des affaires commerciales qui a marqué l'année 1883, le chiffre de nos escomptes réunis a atteint, à peu de chose près, le même total qu'en 1882.

Ces escomptes se sont élevés à	Fr. 1.751.069.961 16
Ils avaient été en 1882, de	1.756.225.350 38
La différence n'est donc que de	Fr. 5.155.389 22

Vous venez d'entendre la lecture du passage de notre Rapport relatif

au contentieux de l'année; vous aurez remarqué que très peu de valeurs sont tombées en souffrance.

Ce double résultat est la preuve du rôle de plus en plus considérable que remplit le Comptoir comme Etablissement de banque, de la solidité de sa clientèle et du soin scrupuleux avec lequel chaque engagement est préalablement examiné.

C'est ici, Messieurs, que les remerciements que nous adressons à nos Conseillers d'escompte, pour leur service assidu qui facilite notre tâche, remerciements auxquels vous vous associez, trouvent leur juste place.

AGENCES

Les affaires de nos Agences à l'Étranger se développent progressivement et nous donnent toute satisfaction.

Nos Établissements en Australie, auprès desquels le commerce français trouve un concours de plus en plus utile, sont entrés dans la période des résultats et nous ne pouvons que nous applaudir de la résolution que nous avons prise en 1880 de fonder ces succursales, à la demande des représentants de nos grands centres manufacturiers.

Nous vous avons signalé, l'année dernière, les progrès réalisés par nos Agences en France, et l'importance de leurs comptes de dépôts qui sont le témoignage de la confiance publique; cette situation s'est maintenue: les comptes créditeurs à divers titres s'élevaient au 31 décembre: à l'Agence de Lyon, à 31.605.774 fr. 38; à l'Agence de Marseille, à 18.260.406 fr. 94; à l'Agence de Nantes, à 6.945.534 fr. 43.

Les dépôts effectués à notre Siège social marquent aussi une progression. Le solde de ces comptes, au 31 décembre, était de 92.881.568,98 contre 87.694.371,58 au 31 décembre 1882.

Quant aux dépôts de titres, ils ont augmenté dans de très grandes proportions. Lors de la vérification générale à laquelle votre Conseil avait procédé en 1879, le nombre de Titres déposés était de 1.075.711 pour un capital de 525.676.527 francs.

La nouvelle vérification qui a eu lieu cette année par vos Administrateurs accuse des existences en caisse, au Siège social, pour 1.877,346 Titres et un capital de 848.043.080 francs.

Comme en 1879, ce pointage a été effectué non seulement par nature de valeurs, mais par dossiers; et chaque séance de votre Conseil a donné lieu à autant de procès-verbaux qui établissent une concordance absolue entre les écritures du grand livre d'entrée et les titres en caisse.

Nous vous demandons, Messieurs, de vous associer au témoignage de satisfaction que nous nous plaignons à rendre aux chefs de nos différents services, à nos Directeurs d'Agences, au personnel tout entier. Les résultats qui nous permettent de vous distribuer, cette année, malgré le malaise général qui a régné sur toutes les branches des affaires, un dividende égal à celui de l'Exercice précédent, sont dus en partie au travail assidu, à l'ordre que chacun s'efforce d'apporter dans sa fonction, et au dévouement que trouve, auprès du personnel à tous les degrés, la nombreuse clientèle du Comptoir, notre véritable richesse.

Voici, Messieurs, les résolutions sur lesquelles vous aurez à délibérer et qui sont soumises à votre approbation :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'Exercice 1883.

Le vote de cette résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'Exercice 1883, à 48 francs par action, sur lesquels un acompte de 20 francs a été payé le 1^{er} août dernier, et dont le solde de 28 francs par action sera payé à la Caisse du Comptoir à partir du 1^{er} février.

Report à nouveau, au crédit du Compte de Profits et Pertes, de 11.016 fr. 81 c.

Deuxième Résolution

Réélection ou remplacement de MM. Christoffe, Teissonnière et Thomas, Administrateurs sortants.

Troisième Résolution

Réélection ou remplacement de M. Daguin, Censeur sortant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU 31 JANVIER 1884

RAPPORT DES CENSEURS

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport de votre Comité de censure.

Notre mission, nettement définie par l'article 32 des Statuts, nous impose l'obligation de veiller au respect desdits Statuts; de nous livrer à l'examen des livres et de la Comptabilité; à la vérification du Portefeuille, des Caisses des Titres et des Espèces; enfin de prendre part, mais seulement avec voix consultative, aux travaux du Conseil d'administration et des Comités spéciaux formés dans son sein.

L'accomplissement du mandat que vous avez bien voulu nous confier a été rendu facile par le concours que nous n'avons cessé de rencontrer pour exercer notre surveillance sur toutes les branches de l'Administration.

La vérification des écritures nous a permis de constater l'ordre qui règne dans les divers services, les contrôles utiles auxquels ils sont soumis, et la régularité avec laquelle ils fonctionnent. Nous avons reconnu la parfaite exactitude du bilan qui vous a été remis.

Nous vous proposons, en conséquence, d'approuver les comptes qui vous sont présentés et la distribution, comme complément de dividende de l'Exercice 1883, d'une somme de 28 francs par action qui, réunie à l'acompte de 20 francs payé le 1^{er} août dernier, donne un total de 48 francs par action. Ce paiement qui sera effectué à la caisse du Comptoir, à partir du 1^{er} février, laissera disponible un solde de 11.016 fr. 81 à reporter à nouveau.

Le Rapport si complet du Conseil d'administration, que vous venez d'entendre, vous a fait connaître en détail le mouvement des affaires de notre Société pendant l'année 1883.

Nous ne vous soumettrons pas à nouveau tous les chiffres contenus dans ce Rapport; nous nous bornerons tout particulièrement à vous rappeler la comparaison faite entre les résultats du dernier Exercice et ceux de l'Exercice précédent.

Les opérations du Comptoir d'Escompte pendant l'année 1883 se sont élevées dans leur ensemble à 8.940.118.294 fr. 29; en 1882 elles avaient atteint le chiffre de 9.881.675.526 fr. 92, soit une diminution pour 1883 de 941.557.232 fr. 63. Cette diminution porte presque exclusivement, soit pour 913.569.374 fr. 60, sur le chapitre qui figure dans

nos comptes sous la rubrique : *Opérations diverses, souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour le compte de tiers.*

La crise financière qui sévit depuis un certain temps, a momentanément ralenti les opérations de cette nature qui se pratiquaient auparavant sur une vaste échelle, et, comme vous l'a dit le Rapport de votre Conseil, vous trouverez dans ce fait la cause de la diminution que présente l'ensemble de nos affaires, diminution qui, nous le répétons, est plus apparente que réelle, car elle porte sur un chapitre qui n'est en réalité qu'un compte d'ordre.

Par contre, vous avez dû remarquer avec satisfaction que malgré le ralentissement des affaires commerciales pendant l'année 1883, le chiffre de nos escomptes réunis a atteint un chiffre de 1.751.069.961 fr. 16, inférieur seulement de 5.155.389 fr. 22 à celui de l'Exercice précédent.

Le montant du Contentieux, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1883, a été de 214.276 fr. 90 qui ont été amortis par le débit du compte de Profits et Pertes.

Ce chiffre minime des valeurs tombées en souffrance, en présence de l'importance des opérations de l'année, ne peut manquer de vous frapper. Ce double résultat est dû à l'appréciation judicieuse et prudente des affaires proposées et des valeurs présentées à l'escompte. En ce qui touche ce dernier chapitre, il convient de reconnaître que nos Conseillers d'escompte nous prêtent un concours aussi utile qu'assidu, pour lequel des remerciements doivent leur être adressés, comme vous l'a proposé votre Conseil.

Les affaires de nos Agences se développent tant à l'étranger qu'en France. Dans ces dernières, l'importance des comptes de dépôts — qui sont le témoignage de la confiance que l'on inspire — s'est maintenue.

Il y a progression aussi sur ce chapitre à notre Siège social.

Votre Comité de censure s'est associé, comme c'était son devoir, à votre Conseil d'administration, pour vérifier cette année comme en 1879, non seulement par nature de valeurs, mais par dossiers, tous les litres existant dans nos Caisses. La présence de 1,877,346 litres, montant à une valeur de 848,043,080 francs, a été constatée à cette dernière vérification, au lieu de 1,075,711 litres pour 525,676,527 fr. en 1879.

Vous le voyez, Messieurs, malgré la période d'épreuve que traversent les affaires financières, commerciales et industrielles, la situation de notre Société est satisfaisante. Cette situation indique le rôle de plus en plus considérable que remplit le Comptoir comme Établissement de banque, et la solidité de sa clientèle. Il convient de nous en applaudir et de reconnaître que nous la devons au concours aussi éclairé que dévoué du Conseil d'administration et à la direction à la fois expérimentée et habile de M. Denfert-Rochereau, qui a lui-même trouvé en ses deux Sous-Directeurs, MM. Bisson et Renaud, des collaborateurs précieux.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1883.	26 jours ouvrables.	178.664	114.275.473 92
Février	24 —	165.429	106.803.139 75
Mars.	27 —	181.917	134.507.822 52
Avril.	25 —	175.779	116.224.670 46
Mai.	26 —	187.416	136.684.237 23
Juin	26 —	191.107	144.729.194 17
Juillet.	25 —	184.957	126.819.376 23
Août.	26 —	180.578	115.423.344 98
Septembre	25 —	183.561	113.578.619 53
Octobre.	27 —	201.003	124.402.550 24
Novembre.	25 —	202.330	135.557.467 01
Décembre.	25 —	216.317	161.554.138 41
<u>307 jours ouvrables.</u>		2.249.058	1.530.560.034 45
		Moyenne des effets.	680 53
		Moyenne par jour.	4.985.537 57

2° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1883.	26 jours ouvrables.	4.308	27.829.337 78
Février	24 —	3.934	17.259.726 15
Mars.	27 —	4.310	18.836.848 98
Avril.	25 —	4.012	14.877.614 36
Mai.	26 —	4.558	31.032.787 87
Juin	26 —	4.644	13.166.353 86
Juillet.	25 —	4.930	15.079.574 41
Août.	26 —	4.820	16.428.974 47
Septembre.	25 —	4.296	16.863.412 38
Octobre.	27 —	4.601	14.254.069 41
Novembre.	25 —	4.488	13.730.714 16
Décembre.	25 —	5.352	21.150.512 88
<u>307 jours ouvrables.</u>		54.253	220.509.926 71
		Moyenne des effets.	4.064 47
		Moyenne par jour.	718.273 37

3° EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1883.	26 jours ouvrables.	46.883	4.251.040 09
Février	24 —	45.333	3.491.694 56
Mars.	27 —	15.480	3.747.596 40
Avril	25 —	44.992	3.470.361 95
Mai	26 —	45.465	3.604.109 69
Juin	26 —	46.319	3.664.448 70
Juillet	25 —	17.748	4.405.709 91
Août	26 —	46.329	4.374.082 78
Septembre	25 —	44.218	3.503.663 41
Octobre	27 —	15.458	3.859.416 40
Novembre	25 —	45.232	3.636.468 71
Décembre	25 —	16.111	3.749.584 76
<u>307 jours ouvrables.</u>		<u>489.568</u>	<u>45.458.176 76</u>
Moyenne des effets.			239 79
Moyenne par jour.			148.072 23

4° EFFETS REMIS PAR LES AGENCES

DATES		EFFETS	SOMMES
			fr. c.
Janvier 1883.	26 jours ouvrables.	49.662	23.014.621 68
Février	24 —	46.089	23.336.399 06
Mars.	27 —	47.828	25.889.363 61
Avril	25 —	48.314	18.901.033 60
Mai	26 —	20.788	28.280.962 26
Juin	26 —	21.217	28.181.576 42
Juillet	25 —	48.214	21.877.603 87
Août	26 —	49.596	19.507.477 01
Septembre	25 —	48.699	26.435.270 45
Octobre	27 —	49.120	29.178.442 02
Novembre	25 —	49.953	24.067.601 03
Décembre	25 —	20.478	21.853.118 42
<u>307 jours ouvrables.</u>		<u>229.955</u>	<u>290.520.439 43</u>
Moyenne des effets.			1.263 37
Moyenne par jour.			946.320 64

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET ACCEPTATIONS

DATES		SOMMES
		fr. c.
Janvier 1883.	26 jours ouvrables.	17.248.432 46
Février	24 —	13.056.399 54
Mars.	27 —	16.701.096 03
Avril	25 —	14.734.041 06
Mai	26 —	16.968.429 31
Juin	26 —	19.206.346 02
Juillet	25 —	20.418.074 43
Août	26 —	22.854.701 69
Septembre	25 —	15.447.848 09
Octobre	27 —	18.162.913 22
Novembre	25 —	20.738.066 99
Décembre	25 —	20.471.888 82
<u>307 jours ouvrables.</u>		<u>216.008.237 66</u>
Moyenne par mois.		18.000.686 47
Moyenne par jour.		703.609 89

6° SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS

DATES		SOMMES
		fr. c.
Janvier 1883.	26 jours ouvrables.	213.542.201 29
Février	24 —	268.927.298 08
Mars.	27 —	280.789.429 20
Avril	25 —	184.473.564 39
Mai	26 —	191.053.019 22
Juin	26 —	193.461.252 28
Juillet	25 —	186.844.463 38
Août	26 —	142.444.628 61
Septembre	25 —	127.736.449 42
Octobre	27 —	194.088.797 55
Novembre	25 —	163.380.826 70
Décembre	25 —	266.078.059 35
<u>307 jours ouvrables.</u>		<u>2.412.759.389 47</u>
Moyenne par mois.		201.063.282 45
Moyenne par jour.		7.859.451 40

7° OPÉRATIONS DES AGENCES
DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER

DATES	TIRAGES		OPÉRATIONS		TOTAL	
	SUR FRANCE et sur l'Étranger		LOCALES		DES OPÉRATIONS	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Janvier 1883.....	33.586.668	»	287.801.014	»	321.387.682	»
Février.....	22.564.689	»	227.444.212	»	250.008.901	»
Mars.....	31.922.972	»	272.786.436	»	304.709.408	»
Avril.....	29.426.374	»	257.922.695	»	287.349.069	»
Mai.....	32.930.457	»	296.735.928	»	329.666.085	»
Juin.....	28.492.565	»	294.222.623	»	322.715.488	»
Juillet.....	21.625.918	»	264.969.202	»	286.595.420	»
Août.....	29.228.086	»	272.996.100	»	302.224.486	»
Septembre.....	32.249.303	»	255.806.765	»	288.056.068	»
Octobre.....	28.359.700	»	246.049.586	»	274.409.286	»
Novembre.....	25.126.493	»	244.176.166	»	269.302.659	»
Décembre.....	31.292.899	»	293.249.190	»	324.542.089	»
Totaux.....	346.805.824	»	3.214.459.617	»	3.560.965.441	»
Moyenne des opérations par mois.....					296.747.120	»

8° OPÉRATIONS DES AGENCES EN FRANCE

DATES	TIRAGES		OPÉRATIONS		TOTAL	
	SUR FRANCE et sur l'Étranger		LOCALES		DES OPÉRATIONS	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Janvier 1883.....	7.219.688	70	52.368.684	08	59.588.372	78
Février.....	4.304.432	64	44.437.958	70	48.742.091	34
Mars.....	4.596.723	59	58.839.590	94	63.436.314	53
Avril.....	5.433.725	57	49.542.303	66	54.976.029	23
Mai.....	4.718.013	25	52.054.504	62	56.772.517	87
Juin.....	5.320.651	01	51.662.572	58	56.983.223	59
Juillet.....	5.762.056	86	46.920.870	51	52.682.927	37
Août.....	5.400.332	74	43.813.629	85	49.213.962	59
Septembre.....	5.064.934	68	50.630.081	09	55.695.015	77
Octobre.....	3.996.017	35	53.890.750	19	57.886.767	54
Novembre.....	4.084.298	69	46.756.031	71	50.840.330	40
Décembre.....	4.332.962	91	52.236.133	19	56.569.096	10
Totaux.....	60.233.537	99	603.153.111	12	663.386.649	41
Moyenne des opérations par mois.....					55.282.220	76

9° RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1883

DÉTAIL	SOMMES
	fr. c.
1° Escompte des effets sur Paris et les Départements.....	1.530.560.034 45
2° Escompte des valeurs sur l'Étranger.....	220.509.926 71
3° Effets remis à l'encaissement.....	45.458.176 76
4° Effets remis par les Agences.....	290.520.439 13
5° Avances sur Effets publics et Acceptations.....	216.008.237 66
6° Souscriptions, Ventes et Achats de fonds publics.....	2.412.759.389 47
7° Opérations des Agences dans les Colonies et à l'Étranger.....	3.560.965.441 »
8° Opérations des Agences en France.....	663.386.649 41
Total.....	8.940.468.294 29
Moyenne des opérations par mois.....	745.014.024 52

CAISSE

DATES	RECETTES	DÉPENSES
	fr. c.	fr. c.
Solde au 31 Décembre 1882.....	6.121.303 33	
Janvier 1883.....	292.368.478 82	292.105.585 95
Février.....	260.824.667 91	260.132.275 70
Mars.....	302.023.096 43	302.374.706 91
Avril.....	278.192.311 57	277.182.267 36
Mai.....	317.827.692 81	315.431.152 79
Juin.....	273.713.681 37	276.850.331 78
Juillet.....	265.959.314 74	266.462.333 41
Août.....	233.940.857 17	234.923.899 56
Septembre.....	235.475.138 39	233.129.881 27
Octobre.....	268.063.130 26	268.262.049 09
Novembre.....	289.827.808 98	288.379.329 16
Décembre.....	273.749.942 85	278.853.135 46
Solde au 31 Décembre 1883.....		3.294.086.948 44
	3.298.087.424 63	4.000.476 19
Moyenne des paiements par mois.....		3.298.087.424 63
		274.507.245 70

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES

DATES	ENTRÉES		SORTIES	
	fr.	c.	fr.	c.
Solde au 31 Décembre 1882	87.694.371	58		
Janvier 1883	65.160.647	78	67.982.075	02
Février	60.989.436	95	56.576.866	49
Mars	60.021.769	03	62.363.485	92
Avril	65.040.219	34	61.926.583	92
Mai	69.522.423	52	62.183.570	64
Juin	67.279.600	70	69.096.784	19
Juillet	66.476.951	77	65.737.334	53
Août	59.864.195	80	58.688.343	23
Septembre	55.988.053	90	56.727.720	25
Octobre	64.037.225	73	65.316.272	13
Novembre	62.863.446	76	65.426.174	29
Décembre	64.979.615	72	65.011.178	99
			757.036.389	60
Solde au 31 Décembre 1883			92.881.568	98
	849.917.958	58	849.917.958	58
Moyenne des versements par mois			63.518.632	25

PORTEFEUILLES

	PARIS				PROVINCE				ETRANGER			
	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES		SORTIES	
	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes	Effets	Sommes
Solde au 31 Décembre 1882	20.670	51.978.365	26		90.190	39.099.270	90		2.285	6.854.619	90	
Janvier 1883	53.553	71.576.400	74	54.007	80.925.196	31		4.312	27.829.337	78	4.298	25.405.171
Février	50.719	71.972.495	39	46.088	79.552.730	36		3.934	17.259.726	15	4.203	18.995.571
Mars	56.294	96.070.401	36	55.618	88.318.151	84		4.310	18.896.848	98	4.350	21.934.006
Avril	53.922	75.350.588	20	56.330	79.771.324	37		4.012	14.877.614	36	4.050	15.678.143
Mai	55.524	86.824.284	26	55.141	73.794.843	71		4.558	31.032.787	87	4.238	27.476.869
Juin	53.899	85.915.292	01	51.609	87.600.111	48		4.644	13.166.353	86	4.827	12.363.904
Juillet	51.221	73.071.921	80	45.991	76.528.502	08		4.980	15.079.574	41	4.650	16.043.287
Août	50.203	73.868.050	37	59.574	87.958.361	14		4.820	16.428.974	47	4.952	15.933.280
Septembre	55.845	81.332.298	29	55.095	82.276.907	18		4.330	16.971.443	13	4.314	14.986.406
Octobre	54.795	85.621.681	88	51.268	85.704.487	14		4.601	14.254.069	41	4.798	17.734.738
Novembre	57.615	110.180.037	65	59.658	90.152.998	59		4.488	13.730.714	16	4.461	13.803.151
Décembre	670.057	4.067.384.800	82	653.835	4.042.997.397	47		5.352	21.150.512	88	5.234	17.746.961
Solde au 31 Décembre 1883									227.472.577	36	54.375	218.401.492
	670.057	4.067.384.800	82	670.057	4.067.384.800	82		56.576	227.472.577	36	56.576	227.472.577

RÉCAPITULATION

	ENTRÉES		SORTIES		EFFETS A ECHOIR en portefeuille	EFFETS en circulation avec l'endossement du Comptoir.	TOTAUX
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
Janvier 1883	113.145	97.932.256	225.492	174.774.825	92.524.904	47	218.885.016
Février			206.766	163.731.904	79.683.959	96	215.977.900
Mars			219.234	176.362.153	86.303.437	61	219.002.490
Avril			215.806	163.645.196	76.131.921	04	223.001.402
Mai			216.731	174.730.692	101.003.325	81	257.211.735
Juin			240.052	187.122.079	103.622.819	57	248.303.003
Juillet			225.928	174.506.005	96.999.078	26	221.589.543
Août			219.415	160.642.764	92.090.193	03	206.700.373
Septembre			229.124	173.205.254	79.373.934	36	214.227.060
Octobre			239.557	176.519.884	74.548.498	09	224.430.258
Novembre			231.006	174.109.183	77.431.565	62	232.804.373
Décembre			251.880	183.491.193	102.217.726	34	256.039.566
Solde au 31 Décembre 1882							
Janvier 1883	2.836.017	2.485.088.863	2.720.991	2.082.844.137	92.881.568	98	2.836.017
Février			115.026	102.247.726			
Mars			2.836.017	2.185.088.863			
Avril							
Mai							
Juin							
Juillet							
Aug.							
Septembre							
Octobre							
Novembre							
Décembre							
Solde au 31 Décembre 1883							

PROFITS

Premier Semestre 1883

CRÉDIT

	Solde au 31 Décembre 1882	Récompte du Portefeuille	351.041 85	} 361.189 99	
		Bénéfices reportés à nouveau	10.148 44		
Intérêts, Changes Commissions et Bénéfices divers	Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals . . .		1.474.244 06	} 7.503.071 21	} 7.864.261 20
	Sur les remises à encaisser		32.877 91		
	Sur les comptes courants et agences en France . . .		2.009.433 87		
	Sur les comptes courants et agences à l'Étranger . .		2.418.436 34		
	Sur les avances sur effets publics et reports		625.310 59		
	Sur les valeurs en dépôt (droits de garde)		36.079 46		
	Sur les opérations diverses		906.688 98		

DÉBIT

Intérêts, Changes Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place . . .		884.007 92	} 2.711.220 24	} 4.659.138 93
	Sur les comptes courants et agences en France . . .		1.088.093 31		
	Sur les comptes courants et agences à l'Étranger . .		313.434 69		
	Sur les opérations diverses		425.684 32		
Contentieux de Paris	Montant des créances en souffrance au 30 Juin 1883 .		115.160 67	} 62.841 94	} 4.659.138 93
	Rentrées sur les créances amorties		52.318 73		
Frais généraux	Appointements		1.180.574 »	} 1.530.265 10	
	Ports de lettres et papiers timbrés		59.461 70		
	Divers		290.229 40		
	Récompte du Portefeuille		354.811 65		
	Bénéfice au 30 Juin 1883				3.205.122 27

Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0	40 »	} 20 francs	} 3.200.000 »	} 3.205.122 27
Dividende supplémentaire 2 0/0	40 »			
Solde non réparti			5.122 27	

ET PERTES

Deuxième Semestre 1883

CRÉDIT

	Solde au 30 Juin 1883	Récompte du Portefeuille . . .	354.811 65	} 359.933 92	
		Bénéfices reportés à nouveau . .	5.122 27		
Intérêts, Changes Commissions et Bénéfices divers	Sur les bordereaux admis à l'escompte et avals . . .		1.641.725 47	} 9.198.243 90	} 9.558.177 82
	Sur les remises à encaisser		32.927 43		
	Sur les comptes courants et agences en France . . .		2.034.655 92		
	Sur les comptes courants et agences à l'Étranger . .		2.775.129 32		
	Sur les avances sur effets publics et reports		590.544 49		
	Sur les valeurs en dépôt (droits de garde)		41.432 02		
	Opérations diverses		2.081.829 25		

DÉBIT

Intérêts, Changes Commissions et Pertes diverses	Sur les réescomptes à la Banque et sur place . . .		1.120.840 62	} 3.029.601 06	} 5.067.161 01
	Sur les comptes courants et agences en France . . .		1.184.740 39		
	Sur les comptes courants et agences à l'Étranger . .		324.412 85		
	Sur les opérations diverses		399.607 20		
Contentieux de Paris	Montant des créances en souffrance au 31 Décembre 1883		99.116 23	} 51.940 76	} 5.067.161 01
	Rentrées sur les créances amorties		47.175 47		
Frais généraux	Appointements et gratifications		1.373.602 30	} 1.736.990 19	
	Ports de lettres et papiers timbrés		73.829 45		
	Divers		289.558 44		
	Récompte du portefeuille		248.629 »		
	Bénéfice au 31 Décembre 1883				4.491.016 81

Répartition :

Intérêts statutaires 2 0/0	40 »	} 28 francs	} 4.480.000 »	} 4.491.016 81
Dividende supplémentaire 2 3/5 0/0	48 »			
Solde non réparti			41.016 81	

MM. BERTHIER,
DAGUIN,
FORGET,

} *Censeurs.*

M. DENFERT-ROCHEREAU,

Directeur.

M. le Président expose que, suivant les prescriptions de l'article 35 des Statuts, dont il donne lecture, les convocations ont été faites un mois d'avance dans les journaux d'annonces légales et dans les divers journaux politiques et financiers, dont il dépose les numéros sur le bureau, afin qu'ils puissent être vérifiés par MM. les Scrutateurs.

Il ajoute qu'aux termes de l'article 36 des Statuts, les délibérations de l'Assemblée ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent Actionnaires au moins, non compris les membres du Conseil d'administration et du Comité de Censure, y ont participé, et que les Actionnaires assistant à la réunion représentent au moins un sixième du fonds social, soit 26,667 actions.

Le Président constate que le nombre des Actionnaires présents est de beaucoup supérieur à celui prescrit par les Statuts, et il annonce que les premières additions des listes des actions représentées relèvent un nombre d'actions également supérieur au sixième du capital social.

Le Président propose, en conséquence, en attendant que les feuilles de présence soient arrêtées et déposées sur le bureau, de continuer la séance en procédant à la formation du Bureau.

Après lecture de l'article 39 des Statuts, le Président appelle les noms des plus forts Actionnaires présents pour remplir les fonctions de Scrutateurs; MM. Gosselin et Arnaud-Jeanti, porteurs, le premier de 300 actions, le second de 240 actions, acceptant ces fonctions, prennent place au bureau.

M. Teissonnière, Administrateur, est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

Le Bureau, étant ainsi constitué, procède à la vérification des publications statutaires et des feuilles de présence qui viennent d'être déposées.

Il résulte de ces constatations que 1310 Actionnaires, étrangers au Conseil d'administration et au Comité de Censure, représentant ensemble 35,015 actions, donnant droit à 2,998 voix, assistent à la réunion, et que 989 Actionnaires possesseurs de 38,431 actions, donnant droit à 3,467 voix, ont donné mandat à des membres présents de l'Assemblée. D'où il résulte un total de 2,299 Actionnaires présents ou représentés, formant ensemble 73,446 actions.

Le Président déclare que l'Assemblée générale est valablement constituée et qu'elle peut délibérer.

Il donne lecture de l'article 38 des Statuts qui définit les questions qui, seules, peuvent être valablement traitées par l'Assemblée :

ART. 38.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration; il n'y sera porté que les propositions émanant de ce Conseil et celles qui lui auront été communiquées huit jours au moins avant la convocation de l'Assemblée générale, avec la signature d'actionnaires possédant ensemble un sixième au moins du fonds social.

Aucun autre objet que ceux à l'ordre du jour ne peut être mis en délibération.

Il continue par la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'administration et indiqué dans les avis de convocation.

Lecture du compte rendu des opérations de l'Exercice 1883.

Lecture du rapport de MM. les Censeurs.

Approbation des comptes de l'Exercice.

Réélection ou remplacement de MM. Christofle, Teissonnière Thomas, Administrateurs sortants.

Réélection ou remplacement de M. Daguin, Censeur sortant.

Le Président, après avoir rappelé l'article 41 des Statuts, ainsi conçu :

L'Assemblée générale entend le rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir et la situation des affaires sociales, ainsi que le rapport des Censeurs.

Donne la parole à M. Teissonnière, Administrateur, pour la lecture du Rapport du Conseil d'administration.

.....

Le Président donne ensuite la parole à M. Daguin, Censeur, pour la lecture du Rapport du Comité de Censure.

.....

Après la lecture de ces deux Rapports, le Président demande si quelque membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur les communications qui viennent d'être faites aux Actionnaires.

Aucun membre de l'Assemblée ne demandant la parole, le Président annonce qu'il va être procédé, selon l'usage, par assis et levé, à l'approbation des comptes de l'Exercice 1883.

En conséquence, il met aux voix la première Résolution.

Première Résolution

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1883.

Après avoir rappelé que le vote de cette Résolution comporte :

Fixation du dividende pour l'Exercice 1883 à 48 francs par action, sur lesquels un acompte de 20 francs a été payé le 1^{er} août dernier et dont le solde de 28 francs sera payé à la caisse du Comptoir, à partir du 1^{er} février 1884;

Report à nouveau, au crédit du compte de Profits et Pertes, de 11.016 fr. 81 c.

Cette première Résolution est approuvée à l'unanimité.

Avant de procéder au vote des 2^e et 3^e Résolutions, ayant pour objet la réélection ou le remplacement des trois Administrateurs sortants et du Censeur sortant, le Président rappelle les prescriptions de l'article 41 des Statuts :

L'Assemblée procède à l'élection des Administrateurs et des Censeurs qu'il y a lieu de nommer en remplacement de ceux dont les fonctions sont expirées ou devenues vacantes.

Ces nominations s'effectuent par bulletins secrets et individuels, à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Le Président fait observer qu'il résulte de cet article que le mode de votation par voie de scrutin secret et individuel est de droit.

Aucun Actionnaire ne réclamant le scrutin secret et l'Assemblée se prononçant pour le mode de votation par assis et levé, le Président

appelle successivement les deux autres Résolutions mentionnées à l'ordre du jour.

Deuxième Résolution

Réélection ou remplacement de MM. Christofle, Teissonnière et Thomas, Administrateurs sortants.

MM. Christofle, Teissonnière et Thomas, dont la réélection a été mise successivement aux voix, sont réélus pour cinq ans à l'unanimité.

Troisième Résolution

Réélection ou remplacement de M. Daguin, Censeur sortant.

M. Daguin est réélu pour trois ans à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de Censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

MM. HENTSCH,
BAUDELLOT,
BERARD,
BRASSAC,
CHRISTOFLE,
GIBERT,
GILLET,
GIROD,
LAVEISSIÈRE,
G. MASSON,

Administrateurs.

MM. PRÉVOST,
SIEGFRIED,
TALAMON,
TEISSONNIÈRE,
THOMAS,

Administrateurs.

MM. BERTHIER,
DAGUIN,
FORGET,

Censeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Et ont signé, après lecture, le présent procès-verbal :

MM. HENTSCH, *Président.*

GOSSELIN,
ARNAUD-JEANTI, } *Scrutateurs.*

TEISSONNIÈRE, *Secrétaire.*

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 31 JANVIER 1884

PROROGATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société anonyme du Comptoir d'Escompte de Paris, constituée par acte du 10 mars 1848 devant M^e Esnée, notaire à Paris, dont le terme, conformément au décret d'institution, devait échoir le 18 mars 1851, a été prorogée de six années pour finir le 18 mars 1857, puis prorogée de nouveau pour trente années qui courent de cette dernière date, par décret du 16 juillet 1877 approuvant diverses modifications apportées aux Statuts primitifs; elle devrait donc prendre fin le 18 mars 1887, si une prorogation n'intervient pas.

L'article 46 des Statuts est ainsi conçu :

« Un an au moins avant l'époque fixée pour l'expiration de la Société, les Actionnaires, réunis en Assemblée générale et représentant au moins la moitié du Capital social, de quatre-vingt millions, décideront s'il y a lieu de demander au Gouvernement la prorogation. »

Le Conseil a cru de son devoir de soumettre dès à présent à une Assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet, cette question de la prorogation, à l'effet de présenter la demande au Gouvernement en temps utile, et de la suivre par la voie administrative.

Cette prorogation serait de quarante années qui courront à partir du 18 mars 1887.

L'Assemblée est donc appelée à se prononcer sur la RÉSOLUTION suivante :

L'Assemblée est-elle d'avis de décider la prorogation de la Société anonyme du Comptoir d'Escompte de Paris pour une nouvelle période de Quarante années qui commencera le 18 mars 1887, aux clauses et conditions des actes passés les 29 juin et 5 juillet 1877, reçus par-devant M^{es} Portefin et son collègue, notaires à Paris, formant le dernier état des Statuts de la Société ; et pour le cas de l'affirmative, est-elle d'avis de conférer au Conseil d'administration tous pouvoirs et autorisations nécessaires pour passer l'acte de prorogation dans les conditions ci-dessus, par délégués qu'il désignera, pour suivre auprès du Gouvernement l'obtention de sa prorogation, comme aussi pour discuter et consentir s'il y a lieu toutes modifications qui seraient jugées nécessaires au cours de l'instance administrative, et ce, par application de l'article 45 des Statuts de la Société ?

PROCÈS - VERBAL

DE LA SÉANCE DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DU JEUDI 31 JANVIER 1884

L'an 1884, le Jeudi 31 Janvier, à 4 heures et demie de relevée, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, au Siège social, rue Bergère, 14, sous la présidence de M. Hentsch, Président du Conseil d'administration, à l'effet d'entendre les propositions du Conseil d'administration sur la prorogation de la Société.

MM. Gosselin et Arnaud-Jeanti, porteurs, le premier, de 300 Actions, le second de 240 Actions, acceptent les fonctions de scrutateurs et prennent place au Bureau.

M. Teissonnière, Administrateur, est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Bureau ainsi constitué procède à la vérification des feuilles de présence.

Le Président donne lecture de l'article 46 des Statuts ainsi conçu :

« Un an au moins avant l'époque fixée pour l'expiration de la Société,
« les Actionnaires, réunis en Assemblée générale et représentant la
« moitié au moins du fonds social, décideront s'il y a lieu de demander
« au Gouvernement la prorogation de la Société. »

Il résulte du relevé des feuilles de présence que 2.661 Actionnaires
présents ou représentés possèdent un total de 83.802 Actions.

Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et
qu'elle peut délibérer.

Il donne lecture du Rapport suivant, du Conseil d'administration . . .

Après lecture de ce Rapport, le Président demande si quelque
membre de l'Assemblée désire prendre la parole sur cette communi-
cation.

Aucun membre de l'Assemblée ne demandant la parole, le Président
annonce qu'il va être procédé, suivant l'usage, par assis et levé, au
vote de la *RÉSOLUTION* suivante :

L'Assemblée est-elle d'avis de décider la prorogation de la Société
anonyme du Comptoir d'Escompte de Paris, pour une nouvelle période
de quarante années, qui commencera le 18 mars 1887, aux clauses et
conditions des actes passés les 29 juin et 5 juillet 1877, reçus par-devant
M^{es} Portefin et son collègue, notaires à Paris, formant le dernier état des
Statuts de la Société; et pour le cas de l'affirmative, est-elle d'avis de
conférer au Conseil d'administration tous pouvoirs et autorisations
nécessaires pour passer l'acte de prorogation dans les conditions
ci-dessus par délégués qu'il désignera, pour suivre auprès du Gouver-
nement l'obtention de sa prorogation; comme aussi pour discuter et

consentir s'il y a lieu toutes modifications qui seraient jugées nécessaires
au cours de l'instance administrative, et ce, par application de l'article 45
des Statuts de la Société.

L'affirmative de l'ensemble de cette résolution est votée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Président déclare la séance
levée.

Et ont signé, après lecture, le présent Procès-verbal :

MM. HENTSCH,	<i>Président.</i>
GOSSELIN,	} <i>Scrutateurs.</i>
ARNAUD-JEANTI,	
TEISSONNIÈRE,	<i>Secrétaire.</i>

Imprimeries réunies G, Molteroz, Administrateur-Directeur, 54 bis, rue du Four. — 2314.
